

Direction des Espaces Verts et de l'Environnement

2021 DEVE 49 Subvention (10 000 euros) à l'association We Love Green

PROJET DE DELIBERATION
EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Depuis 2011, l'association We Love Green organise le festival éponyme dans la capitale. Cette manifestation conjugue l'organisation d'un festival musical, l'écoresponsabilité et la sensibilisation au respect de l'environnement. De sa conception jusqu'à sa réalisation, le festival est produit en respectant une charte éco-responsable, inspirée du label Green'n'Clean. Il engage une réflexion sociale, environnementale et sociétale avec des associations partenaires et met en œuvre une organisation pour réduire les impacts écologiques de la manifestation selon cinq axes: l'eau, l'alimentation, les déchets, l'énergie et les transports. Cette démarche se traduit notamment par le développement d'une restauration bio et locale, la réduction et le recyclage des déchets, notamment plastique, ou encore l'optimisation de la gestion de l'eau et des consommations énergétiques. Les solutions mises en œuvre constituent des expériences innovantes susceptibles d'être partagées et reproduites au sein des grands événements culturels sur notre territoire, et le festival a ainsi été un des cinq lauréats du trophée des événements écoresponsables de la Ville de Paris en 2018.

L'engagement en matière de restauration des festivaliers constitue un axe particulièrement intéressant de cette démarche au regard des enjeux inscrits dans la stratégie pour une alimentation durable de Paris. Considérant que l'offre culinaire des festivals musicaux a souvent été pauvre d'un point de vue nutritionnel ou encore en critères environnementaux, l'association We Love Green fait en effet évoluer ses pratiques avec des expériences intéressantes de mutualisation des approvisionnements par exemple lors de précédentes éditions, et prévoit une offre de restauration durable et abordable aux festivaliers et aux équipes organisatrices au cours de l'édition 2021 de son festival, du 10 au 12 septembre prochain, grâce à la participation de 53 restaurateurs engagés. Les plats proposés seront constitués de produits de saison, de produits locaux issus d'agriculture biologique ou durable.

We Love Green, en lien avec un jury de professionnels et de chefs cuisiniers, assurera la sélection de ces restaurateurs et les accompagnera sur l'approvisionnement (biologique et local) la traçabilité totale des produits, la transition ou la création d'une offre végétarienne, et le don de ses invendus alimentaires.

C'est pourquoi, afin de participer au budget général de We Love Green, et notamment de lui permettre d'agir en faveur de l'alimentation durable, je vous propose de lui attribuer une subvention de 10 000 €.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris

2021 DEVE 49 Subvention (10 000 euros) à l'association We Love Green

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 2021, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'approuver la subvention de la Ville de Paris à l'association We Love Green ;

Sur le rapport présenté par Mme Audrey PULVAR au nom de la 8^e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 10 000 euros est attribuée à l'association We Love Green, dont le siège social est situé au 173 Rue du Faubourg Poissonnière (9^e).

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2021 et des exercices ultérieurs, sous réserve de la disponibilité des crédits.